



Forfait pour Dégorgement WC

Par **laurencekristel**, le **04/05/2012** à **10:11**

Bjr, je suis locataire, ma fille a bouché le WC, mon propriétaire ne voulant rien entendre, j'ai fait appel à ASVD. Appel hier à 8h30 j'ai expliqué à l'opératrice que nous avons déjà tout essayé sans succès, sa réponse : devis à 188 euros pour dégorgeement à réaliser. Le plombier est arrivé 2h plus tard avec un simple furet et un flexible. M'a dit que le bouchon se situait dans le coude du tuyau. Bien évidemment aucun résultat et il m'a dit qu'il devait faire un devis pour un dégorgeement alors qu'il était déjà là pour cela, le prix est passé de 188 à 552,12 euros. Il est repassé deux heures après son départ avec une pompe électrique, ça lui a pris 5 minutes.

Facture : forfait dégorgeement manuel à la pompe + furet sur colonne sur 2 niveaux : 258 euros/niveau donc 516 pour les 2

déplacement et main d'oeuvre comprise

Facture totale TTC : 552, 12 euros

Question : est-il légitime d'exploiter la détresse des gens pour se faire de l'argent, il aurait pu venir avec sa pompe dès la première fois et réaliser le dégorgeement à 188 euros comme précisé initialement par l'opératrice.